

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 MARS 2025

Délibération n°2025-06

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 25

Date de convocation : 7 MARS 2025
Secrétaire de séance : Romain Cottey

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME			X	BOUCHARD MARC			X
	ALBAN BERNARD POUVOIR A MME BIGOT			X	MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES POUVOIR A M.FERRE		X		CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES	X	X		MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X		AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE			X	MARQUOIS MICHEL			X
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL			X	BOULANGER PAUL			X
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE	X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN			X	BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE POUVOIR A M. FERRE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN		X		VERT JACQUES			X
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE		X	
				X	DOUCET-BON BRUNO POUVOIR A M. PEIGNE		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD POUVOIR A M. DAVIDIAN		X		PROST PHILIPPE			X
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

OBJET : BUDGET 2025

Vu l'article L2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L1612.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

Considérant que le Comité Syndical a pu procéder au débat d'orientation budgétaire lors de la séance du 7 février 2025,

Considérant que le Président a présenté au Comité Syndical un budget primitif élaboré sur la base du débat d'orientation budgétaire dont le détail est joint en annexe et une synthèse présentée ci-dessous,

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention,

ADOpte le budget primitif tel que joint au compte rendu,

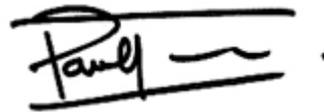
Autorise le Président à signer la présente délibération et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de celle-ci.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 14 mars 2025,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le